DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES



Commune de La Rochette

ELABORATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

4-3. Liste des Emplacements Réservés

Arrêté, par délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2017

Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du 23 juillet 2018

Le Maire

Rose-Marie JOUSSELME

POS initial approuvé : le 20 octobre 1987

Juillet 2018



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO

1 impasse du muséum 05000 GAP

2: 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62 atelierchado@orange.fr

PLU approuvé Auteur : DD / CK

4. REGLEMENT

PLU de la Commune de La Rochette

Liste des emplacements réservés

Liste des Emplacements Réservés

Numéro d'emplacement réservé	Destination	Bénéficiaire	Surface Approximative en m²
N°1	Création d'une voie de contournement	Commune de La Rochette	2712
Total			2712

Document établi par l'Atelier CHADO 2018